

Ile des Sœurs
29 octobre 2019

Office de consultation publique
PPU de la Partie Nord de l'Île des Sœurs

OPINION

Ayant travaillé chez Secor sur les projets de développement des deux Technoparcs, sur des projets d'aménagements de certains équipements de la ville de Montréal et ayant été une des collaboratrices à l'étude d'envergure internationale pour le compte du Conseil du Trésor sur la Gestion des grands travaux d'infrastructures publiques et à titre de résidente du 30 Berlioz depuis 1992, je vous transmets mon opinion sur votre PPU

COMMERCES

- Densifier les édifices commerciaux, les rapprocher de la rue, enfouir les stationnements, diminuer les espaces asphaltés pour éviter les îlots de chaleur est une excellente idée.

ESPACES PUBLICS

- L'aménagement d'espaces publics notamment celles près du fleuve (site du garage Gravel) est une idée formidable

DENSIFICATION – NÉCESSITÉ D'UN DEUXIÈME PONT RELIANT LA POINTE SUD À VERDUN

- Augmenter le nombre de personnes qui vivent et travaillent à l'île des Sœurs à proximité du REM sans prévoir la construction d'un nouveau pont près du Club Marin ou près du Golf est irresponsable. Avant même les travaux du Pont Samuel de Champlain, la circulation refoulait à l'entrée de l'île des Sœurs à partir de l'autoroute Bonaventure. Le matin, pour en sortir, c'était aussi la congestion.
- Votre vision présume qu'une grande majorité des gens se déplacent dans l'Axe Brossard – Deux-Montagnes, c'est votre souhait, mais c'est loin d'être prouvé. L'usage de l'automobile continuera à prévaloir.
- En cas d'incident majeur dans le secteur des sorties actuelles de l'île, on risque une dangereuse paralysie de la circulation qui pourrait mettre la vie de certains citoyens en danger.
- À mon avis, cette densification que vous avez prévue devrait être réduite de 50%. La gourmandise fiscale de la Ville va ruiner l'aspect Cité Jardin de l'île. Les résidents actuels ont choisi d'y vivre, pour justement éviter la densité du centre-ville. C'est un choix que vous devez respecter.
- Qu'allez-vous faire du projet de l'actuelle administration d'inclure un pourcentage de logements sociaux dans les nouveaux projets de constructions résidentielles?

HAUTEUR DES BÂTIMENTS.

- Les tours EVOLO forment déjà un mur visuel lorsqu'on se place dans l'axe sud-nord, qui masque une bonne partie de la vue vers l'île de Montréal.
- Construire des édifices de 25 étages au sud du pont ne va qu'augmenter la taille de ce mur qui déjà bloque la vue dans l'axe sud-nord
- L'idée d'avoir des « ÉDIFICES PHARES » de grande hauteur de chaque côté du pont est du même ordre que le projet pharaonique du maire Labaume à Québec : il nuira à la silhouette de la ville, en plus d'être parfaitement douteux. Soyez conscients que les tours EVOLO sont des constructions d'une architecture parfaitement insignifiante. Ces édifices sont déjà une injure à la silhouette de la ville. C'était du devoir de l'arrondissement et de la ville de la protéger. En rajouter d'autres de la même hauteur de chaque côté du pont ne fera qu'empirer la situation.
- Quant à désirer des « Édifices Phares », ne comptez guère sur les promoteurs actuels pour engager des architectes audacieux. Les récentes tours sur l'île sont loin de démontrer l'intérêt des entrepreneurs pour l'embauche de tels architectes.
- **Je m'oppose formellement à ce que les édifices construits au sud du Pont soient plus élevés que celui du 16 Place du Commerce.**

ESPACES ENTRE LES BÂTIMENTS – COULOIRS DE VENTS

- Aménager des passages piétons/vélos entre les édifices pour accéder au REM est en soi une bonne idée.
- Notez cependant que des couloirs de vent ont été créés entre certains édifices suite à leur construction: c'est le cas près de la Caisse populaire, entre le 14 et le 16 Place du Commerce, et aussi, près du restaurant Les Enfants Terribles. Avec les changements climatiques, les vents sont de plus en plus violents. Lorsque vous planifierez les passages piétons entre les édifices, faites faire des essais en soufflerie sur des maquettes afin d'éviter ces effets indésirables qui pourraient s'avérer dangereux, notamment quand le pavé est glacé.
-

PISTES CYCLABLES : À ÉLARGIR

- Tenez compte que la grande majorité des cyclistes sur l'île ne « circulent » pas, ils « s'entraînent » et donc roulent à très grande vitesse et font tout pour éviter de mettre le pied à terre.
- Actuellement, les pistes cyclables sont trop étroites pour accommoder les piétons avec des chiens en laisse, les cyclistes pressés et qui manœuvrent subitement pour éviter les inégalités dans la chaussée, les mamans avec des poussettes et de jeunes enfants, sans compter les haies qui occupent par endroit le tiers de la piste.
- Évitez que les cyclistes circulent sur les mêmes voies que les piétons, cette cohabitation est de plus en plus dangereuse.

- Notez que les cyclistes qui veulent « circuler » et non s'entraîner, utilisent de plus en plus fréquemment les trottoirs, craignant les autres cyclistes et les autos.
- Avec l'augmentation des vélos et avec l'arrivée des BIXI électriques, les pistes cyclables doivent absolument être élargies, partout sur l'île – ainsi qu'à Montréal
- Dans votre aménagement des pistes cyclables et des entrées/sorties des stationnements, évitez que les voitures coupent les cyclistes quand ils tournent à droite. Ce sont des situations extrêmement dangereuses. Soyez conscients qu'aucun cycliste ne respecte le stop aux entrées sorties des centres d'achats.

STATIONNEMENTS

- Prévoir 0,75 place de stationnements par unités d'habitation dans les nouvelles constructions de la Pointe-Nord est absurde et irréaliste. Dans la vraie vie, les gens qui auront acheté un appartement sans place de stationnement envahiront les rues résidentielles au sud de Renée-Lévesque et leurs invités squatteront les stationnements des centres d'achat. Ne prenez pas les désirs de Projets Montréal pour la réalité. Les gens auront des voitures. Nous, résidents actuels, ne voulons pas devoir acheter des vignettes de stationnement pour sauvegarder notre stationnement sur rue comme sur le Plateau. Nous ne voulons surtout pas de ce modèle.

ÉCOLE

- Si vous augmentez la population, où allez-vous mettre la nouvelle école? Le parc de la Lafontaine est utilisé à sa pleine capacité par les enfants qui y jouent l'été et après les classes. Soyez assurés d'un tollé si vous osez y toucher.
- C'est le devoir de ce PPU de trouver un site pour la future école qui tiendra compte des consultations réalisées dans le passé.

Je vous souhaite bonne chance, en fait , je NOUS souhaite bonne chance face à ce changement radical de notre milieu de vie.

Danielle Lareau, MBA